



FONDATION
pour la RECHERCHE
STRATÉGIQUE

EUROCRISE
8 rue de Bellefond
75009 Paris
Tél. : 33 (0)1 49 49 01 23
www.eurocrise.com
eurocrise@eurocrise.com

OBSERVATOIRE ARMÉE DE TERRE 2035

**Le régiment demeure-t-il un modèle pertinent pour aborder
les défis et les opportunités de demain ?
Si non, quelle alternative ?**

Michel GOYA

Le 18 avril 2018

Année 1 - Note 4

OBSERVATOIRE ARMEE DE TERRE 2035

La mission de l'Observatoire de l'armée de Terre 2035 consiste à étudier les enjeux démographiques, politiques, sécuritaires, sociaux-économiques, technologiques et internationaux pouvant avoir un impact sur l'armée de Terre et en particulier sur son organisation, ses ressources, ses capacités, son emploi et son format. Dans cette optique, le consortium formé par la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) et Eurocrise produit régulièrement des notes d'analyse, au format court, ayant une vocation prospective et débouchant sur des recommandations concrètes et opérationnelles.

Les propos exprimés dans ces notes d'analyse n'engagent que leurs auteurs.

Liste des notes et documents réalisées dans le cadre la première année de l'observatoire :

Note n°1 - *L'armée de Terre : Une organisation humaine face à l'innovation. Quelles ruptures technologiques viendront renforcer, ou pourraient déstabiliser, une institution dont l'efficacité repose sur la plus-value apportée par l'action humaine et collective et non sur celle d'une individualité à forte valeur ajoutée ?*

Note n°2 - *Dans un contexte national et international en forte évolution, très imprévisible et toujours plus complexe, quels engagements pour l'armée de Terre sur le territoire national (TN) et à l'international demain ? Comment s'y préparer ?* (Document non disponible grand public).

Note n°3 - *Soldat et démographie française : quelle ressource, quelles motivations et quels attraits pour l'armée de terre ?* (Document non disponible grand public).

Note n°4 - *Le régiment demeure-t-il un modèle pertinent pour aborder les défis et les opportunités de demain ? Si non, quelle alternative ?*

Note n°5 - *Du Cap Nord à la Mer Noire : enjeux géostratégiques d'une frontière commune avec la Russie ?*

Note à bon de commande - *Le recours aux proxis ; quel avenir pour les forces terrestres ?*

Etude annuelle : *Quelles conséquences pour l'armée de Terre des évolutions au voisinage de l'Europe : Afrique, Proche et Moyen Orient ?* (Document non disponible grand public).

Sommaire

| | | |
|--------|---|----|
| 1. | Introduction | 4 |
| 2. | Le régiment comme structure-mère..... | 5 |
| 2.1. | L'étagement des attachements et l'esprit de corps..... | 5 |
| 2.1.1. | Du couple à la grande communauté..... | 5 |
| 2.1.2. | Communautés militaires françaises | 6 |
| 2.1.3. | Conflits | 7 |
| 2.2. | Une brève histoire de la structure-mère | 9 |
| 2.2.1. | Des régiments privés aux régiments nationalisés | 9 |
| 2.2.2. | Le régiment complet..... | 11 |
| 3. | Le régiment comme organisation tactique moderne | 14 |
| 3.1. | Le régiment et le « style moderne »..... | 14 |
| 3.2. | Les facteurs de supériorité tactique dans le style moderne..... | 16 |
| 4. | Le régiment français moderne et son emploi | 20 |
| 4.1. | De la fin de la colonisation à la fin de la guerre froide | 20 |
| 4.1.1. | Le nouveau modèle de forces | 20 |
| 4.1.2. | L'emploi des régiments de 1961 à 1991..... | 21 |
| 4.2. | La grande contraction | 23 |
| 4.2.1. | Le nouveau modèle de forces | 24 |
| 4.2.2. | L'emploi des régiments dans le nouveau contexte stratégique..... | 25 |
| 5. | Conclusions et recommandations | 28 |
| 5.1. | Renforcer les structures-mères | 29 |
| 5.1.1. | Réinvestir dans le régiment..... | 29 |
| 5.1.2. | Donner la priorité à la brigade | 30 |
| 5.2. | Les extensions possibles du régiment..... | 31 |
| 5.2.1. | Former un bataillon de réserve dérivé | 31 |
| 5.2.2. | Former un bataillon dérivé local..... | 32 |
| 5.2.3. | « Doper » les sous-groupements | 32 |
| 5.2.4. | Le régiment au centre d'une structure de primo-intervenants | 32 |

1. Introduction

Il s'agit, à l'aune des évolutions de l'armée de Terre (augmentation des effectifs, arrivée de Scorpion, engagement accru sur le territoire national) de déterminer si le système régimentaire actuel est une organisation adaptée sur le plan de la préparation opérationnelle, de la gestion des ressources humaines, du soutien et de l'engagement, s'il est nécessaire de le faire évoluer et dans ce cas, quelles en seraient les voies possibles.

- **De quoi s'agit-il ?**

L'organisation des forces terrestres répond à plusieurs objectifs. Elle doit être efficace militairement mais aussi répondre à des impératifs politiques, sociaux et culturels. Le régiment, ou corps de troupe, a pendant plus d'un siècle été à la confluence de tous ces éléments en conjuguant une « structure-mère » (ou « base ») et une « structure-combat ». La première était ancrée dans la nation afin d'en recevoir les ressources nécessaires pour préparer, administrer ou même éduquer les hommes qui lui étaient confiés. La seconde était susceptible à tout moment d'être engagée au loin en opération.

Depuis la fin de la guerre froide, la conjonction de l'augmentation des coûts des équipements majeurs, de la réduction des ressources budgétaires et la décision de professionnaliser intégralement les forces armées a entraîné, en France comme dans la plupart des armées occidentales, une division par trois du nombre de régiments.

Dans le même temps, les réformes engagées afin de réaliser des économies ont retiré aux corps de troupe à la fois leurs équipements majeurs et l'organisation du soutien. Non seulement, le nombre de régiments a considérablement diminué mais avec cette transformation interne, le nombre de ceux qui peuvent être engagés rapidement est encore réduit. En 1989, l'armée de Terre pouvait déployer simultanément Outre-mer et en Europe environ 100 régiments. Aujourd'hui, ce nombre pourrait tourner autour de 15, certes d'un excellent niveau tactique.

Tirailé entre une rigidité administrative croissante, une multiplication des engagements extérieurs à petite échelle et la difficulté à être engagé hors d'un long processus centralisé de mise en condition, on peut effectivement s'interroger sur le devenir d'une telle structure.

Pour répondre à ces interrogations, cette étude commencera par examiner la notion de régiment comme « structure-mère » puis comme organisation tactique, avant de décrire l'évolution croisée depuis 1961 et les conséquences que l'on peut en tirer.

- **Méthodologie**

Cette étude s'appuie sur la littérature militaire sur le sujet, le plus souvent américaine, sur la sociologie des organisations et surtout sur l'Histoire, le système régimentaire ayant un long passé et ayant déjà été confronté à de multiples expériences. Il s'appuie également sur 33 entretiens réalisés oralement ou par écrit avec des militaires de tous grades dont plusieurs chefs de corps et officiers généraux.

Dans cette étude, sauf indication contraire, le terme « régiment » sera utilisé comme synonyme à la fois de corps de troupe et d'unités tactiques de niveau n°4 selon la classification OTAN, quelles que soient les autres appellations de ce niveau (bataillon, groupe, demi-brigade).

2. Le régiment comme structure-mère

Plusieurs études anthropologiques, et en particulier celles de Robin Dunbar, ont mis en évidence que la très grande majorité, sinon la totalité, des organisations humaines avaient tendance à se regrouper spontanément, sous l'influence de facteurs biologiques, selon une hiérarchie de formats similaires. On trouve ainsi à peu près partout des couples, des groupes primaires (de 5 à 12 individus), des familles (30 à 50), des clans (100 à 300), des communautés (500 à 1200) et des grandes communautés (plusieurs milliers à dizaines de milliers)¹. Dans le monde économique, on évoquera, pour les mêmes échelles, de micro, petites, moyennes, intermédiaires et grandes entreprises. Dans la classification des forces de l'OTAN, on parlera de niveaux 7 (groupe de combat) à 1 (corps d'armée/armée).

Ces différents échelons sont naturels, il est donc probablement vain de vouloir s'en affranchir, d'autant plus qu'ils remplissent des fonctions psychologiques complémentaires.

2.1. L'ETAGEMENT DES ATTACHEMENTS ET L'ESPRIT DE CORPS

2.1.1. Du couple à la grande communauté

« Qui n'a pas fait campagne ne peut comprendre avec quelle émotion un troupier dit : mon régiment, ma compagnie, mon escouade. Nous pensons tous en images d'Epinal : le régiment, c'est tous les hommes qui portent le même numéro à l'écusson, c'est trois mille soldats... qui ont participé aux mêmes actions, enduré les mêmes souffrances, communiés dans les mêmes enthousiasmes. La compagnie, comme dit le capitaine, « c'est une grande famille dont il est le père ». Ce sont quelque deux cents bonshommes qui connaissent leur chef et que leur chef connaît par leur nom. L'escouade, ce sont les intimes, la petite société en participation. Jean Galtier-Boissière, La fleur au fusil².

De l'équipe au clan, on se trouve dans une interdépendance technique et morale étroite. Ce sont ceux avec qui on combat vraiment, on prend des risques. Le degré de confiance mutuelle doit y être particulièrement élevé. Le clan correspond au volume maximal de personnes avec lesquels on peut avoir des relations un peu poussées. C'est l'échelon des amis.

Si la confiance est encore un élément essentiel de la communauté et de la grande communauté, ces dernières constituent surtout des échelons culturels. On y échange le prestige du collectif contre une obligation de comportement³ (« On est fier d'être Y mais quand on est Y on ne fait pas n'importe quoi »). Plus l'attachement à la communauté est fort et plus le comportement doit y faire honneur jusqu'à devenir, selon Claude Barrois, « la vraie patrie au nom de laquelle chacun est prêt à tuer ou à mourir⁴ ».

Cette obligation de comportement induit une solidarité pour les autres membres de la communauté et un guide de comportement. Des individus qui ne se connaissent pas peuvent ainsi se faire

¹ DUNBAR Robin, "Neocortex size as a constraint on group size in primates", in *Journal of Human Evolution*, vol. 20, pp. 469-493, 1992. www.common-senseadvice.com

² Cité par ARMENGEAUD Jean-Henri, *L'atmosphère du champ de bataille*, Lavauzelle, 1940.

³ BECKER Ernest, *Denial of death*, Simon & Schuster, 1973.

⁴ BARROIS Claude, *Psychanalyse du Guerrier*, Hachette, 1999.

confiance, s'associer spontanément et coopérer plus efficacement que s'ils ne faisaient pas partie de la même communauté.

- En août 1950, la 1^{ère} division de marines américains, dissoute après la Seconde Guerre mondiale, est reconstituée en quelques semaines pour partir en Corée avec des bataillons d'active et de réserve venus de tous les Etats-Unis et même de Méditerranée. Elle s'impose d'emblée comme l'unité la plus puissante du théâtre grâce à sa capacité de congruence autour d'une culture commune.

Cet exemple témoigne qu'aux Etats-Unis, où les armées connaissent de grandes variations de volume, l'accent est plutôt mis sur la grande communauté de plusieurs dizaines de milliers d'individus comme le Corps des marines lui-même ou les divisions de l'*US Army* (1^{ère} division de cavalerie, 101^e division d'assaut aérien, etc.). Le recrutement y est national et la formation initiale centralisée. Or cette formation initiale a une grande importance dans l'attachement. C'est le premier contact, celui qui impressionne le plus. Surtout, plus cette formation initiale est difficile et plus l'attachement auprès de la structure qui l'organise est fort⁵.

Par son ancrage régional, source première de recrutement, c'est plutôt le régiment, et donc le niveau militaire de la communauté anthropologique, qui constitue en Europe (ou dans la Garde nationale américaine) le centre premier de l'esprit de corps.

- En 1880, le système Cardwell organise le régiment (*regular regiment*) comme fondement culturel et administratif de l'armée de terre britannique. Chaque régiment comprend un bataillon en métropole et un bataillon outre-mer qui alternent tous les cinq ans. Un bataillon de dépôt sert de centre de recrutement et de dépositaire de l'histoire du régiment. Pendant la Première Guerre mondiale, ce dépôt sert aussi de cadre à la formation de bataillons territoriaux « dérivés ».
- Dans le système, les militaires du rang d'active servent dans le même bataillon et les cadres servent dans les différentes unités du régiment, exceptionnellement en état-major ou en école pour les officiers (qui en conservent alors la tenue et les attributs).
- Dans les années 1960, alors que beaucoup de « régiments Cardwell » ne comprennent plus qu'un seul bataillon, l'armée de terre britannique reconstitue par amalgame des structures régionales (les « *large regiments* ») normalement à quatre bataillons et forme des « *divisions of Infantry* », pures structures de tradition.
- A l'intérieur des régiments, les bataillons tournent au complet d'une garnison extérieure à une garnison métropolitaine, en prenant en compte les équipements majeurs qui restent sur place (*Arms plot*) et donc en changeant de spécialité à chaque fois. En 2006, l'« *Arms plot* » est abandonné (sauf à Chypre)⁶.

2.1.2. Communautés militaires françaises

En France, le système régimentaire est initialement très proche du système britannique. Le régiment d'Ancien régime recrute longtemps ses propres hommes sans croire à leur valeur morale. L'Encyclopédie les décrit comme venant de la « *partie la plus vile de la nation* » et l'encadrement aristocratique leur dénie tout honneur. On les attire, parfois par la force, par des rétributions financières mais aussi par le prestige du régiment, son drapeau et ses belles tenues. L'attachement est surtout au groupe primaire, puis au régiment, à son colonel-proprétaire et éventuellement au

⁵ O'CONNELL Aaron B., *Underdogs: The Making of the Modern Marine Corps*, Harvard University Press, 2012.

⁶ RICHARDSON F.M. *Major-général, Fighting Spirit*, Leo Cooper, London, 1978.

Roi de France. Il est assez relatif comme en témoignent des taux de désertion énormes et le maintien d'une forte discipline ainsi que d'un cadre étroit de surveillance.

La 1^{ère} République, qui se méfie de l'attachement aux chefs tout en croyant de son côté à la possibilité de vertus éthiques et patriotiques chez les simples soldats, « nationalise » les régiments (qui deviennent « demi-brigades » de 1793 à 1803) et en fait ses incarnations armées. La symbolique du régiment est alors une fusion de celle de la nation et de celle de l'histoire du corps. Le régiment est une nation en miniature mais aussi une dérivation de cette même nation.

Entre le niveau du régiment et l'armée toute entière, se forment également des grandes communautés. Elles existaient déjà sous l'Ancien Régime, avec la Maison du Roi par exemple ou simplement avec les différentes « armes ». Elles se développent en conséquence d'une diversification des recrutements (étranger, tirailleurs coloniaux, Afrique du nord), des missions (les chasseurs à pied) ou de l'introduction de nouvelles technologies (chaque régiment de génie prend ainsi en compte un nouveau réseau, les voies-ferrées pour le 5^e, les transmissions pour le 8^e, et croît avec lui⁷). Ces grandes communautés constituent de nouvelles sources de prestige, au niveau national cette fois. Avec l'unification de la France par les réseaux, le développement des journaux, l'instruction obligatoire, le service universel, tout le monde sait en France au début du XX^e siècle, ce qu'est par exemple un chasseur à pied et le reconnaîtra à sa tenue bleue.

Cet étagement de fidélités ne pose normalement pas de problèmes dans sa verticalité, hormis parfois entre les échelons de confiance et les échelons de prestige lorsque l'attachement est très fort dans les premiers et faible pour les seconds. On peut alors voir se développer des « bandes » qui poursuivent des objectifs (la simple survie par exemple ou le brigandage) opposés à ceux des échelons supérieurs. Dans la majorité des cas, il tend au contraire plutôt à un renforcement mutuel puisqu'il correspond à des besoins psychologiques complémentaires depuis la solidarité entre combattants sous le feu jusqu'à celui de reconnaissance.

- Dans le sondage effectué dans le cadre de cette étude, tout le monde convient de cette cohérence verticale. L'univers du jeune soldat est plutôt celui de l'unité élémentaire mais il peut être fier de s'afficher de tel ou tel régiment et de telle ou telle grande communauté, surtout si elle est connue. Il n'y a pas de compétition, on est simultanément fier de servir au 2^e Régiment d'infanterie de marine ou au 2^e Régiment étranger de parachutistes, même s'il s'agit de son quatrième régiment d'appartenance, et en même temps d'être marsouin ou légionnaire.

La communauté et la grande communauté se nourrissent même mutuellement. Plus les corps constituant une grande unité relèvent de la même culture, comme à la brigade alpine par exemple ou la brigade d'infanterie de marine, et plus le sentiment d'appartenance de ses membres est fort⁸. Plus la cohésion est forte et plus il est facile, rapide et souvent efficace de coopérer, comme avec l'exemple de la 1^{ère} division de marines en Corée.

2.1.3. Conflits

Le principal inconvénient de l'esprit de corps et de la cohésion verticale est qu'ils peuvent se développer au détriment de la coopération horizontale. Cela peut engendrer une armée à plusieurs

⁷ Le 8^e Génie comprend ainsi 55 000 hommes en 1918, probablement un record de volume pour un seul régiment.

⁸ Entretien avec le général Thorette, chef d'état-major de l'armée de Terre, à la suite d'un sondage sur le sentiment d'appartenance aux brigades.

vitesse avec des unités délaissées et des corps prestigieux, qui attirent les meilleurs éléments et sont choisis prioritairement pour les missions délicates où ils acquièrent à nouveau prestige et expérience. Une armée peut devenir ainsi une fédération d'armes et de régiments en compétition. L'esprit de corps trop prononcé peut aussi entraver la coopération avec ceux qui relèvent de cultures et de spécialités différentes, au détriment de l'efficacité d'ensemble.

- Les brigades blindées de la 8^e armée britannique en 1942 en Afrique du nord sont mono-armes et beaucoup plus rétives à l'intégration interarmes que les régiments de la *Panzerwaffe* (qui associent dans une même arme des unités de chars de bataille et de fantassins mécanisés) qu'ils combattent et qui les surclassent régulièrement.
- Le général américain Schwartzkopf raconte dans ses mémoires le refus d'une unité d'hélicoptères des marines de transporter des hommes de l'*US Army* lors de l'opération à la Grenade en 1983. Quatre ans plus tôt, l'opération de sauvetage des otages américains en Iran avait échoué car il fallait que toutes les armées y participent sans qu'aucun chef sur place n'ait le pas sur les autres. Les marines avaient contribué avec leurs hélicoptères de transport mais ceux-ci n'étaient pas adaptés au survol en profondeur d'un désert de sable. Le résultat fut désastreux.

Pour autant, vouloir réduire le problème en niant les spécificités culturelles, par la recherche de l'uniformité par exemple, serait une erreur. L'affaiblissement de l'attachement à une communauté ne provoque pas mécaniquement un renforcement de l'attachement à la communauté supérieure, c'est en réalité souvent le contraire qui se passe.

Pour résoudre le problème de la coopération, il est donc préférable de rechercher l'homogénéité de culture, au sein du GTIA ou de la brigade. A défaut, et comme de toute façon, cela est impossible à réaliser complètement, la coopération se développe par la connaissance mutuelle et personnelle, réalisée autant que possible avant l'épreuve du feu.

- La transformation de l'armée française entre la bataille des frontières en août 1914 et la bataille de la Marne en septembre est une des plus profondes et rapides de l'histoire militaire. Elle a reposé sur une immense coopération collective, entre individus d'armes différentes qui désormais vivaient et combattaient ensemble, sur les échanges entre camarades de promotion parfois à l'autre bout du front, sur la diffusion des retours d'expérience entre unités voisines, sur la force des enjeux qui, particulièrement en France (la notion de « Patrie en danger »), permet de surmonter les blocages antérieurs. La victoire de la Marne a reposé à la fois sur la solidité de l'esprit de corps dans chaque régiment et sur la solidarité et les échanges entre ces mêmes régiments⁹.

⁹ D'IRIBARNE, Philippe, *La logique de l'honneur*, Seuil, 1993.

Un soldat doit vivre au sein d'une communauté qui lui fournit prestige et reconnaissance ainsi que la confiance dans les autres membres. L'esprit de corps est un facteur d'efficacité tactique.

Historiquement le régiment est le premier et principal niveau de communauté, avant celui de l'arme, du corps de tradition ou éventuellement de la brigade. Il serait difficile, sinon vain, de modifier cet agencement.

La recherche de l'affaiblissement de l'attachement à un échelon ne contribue pas, au contraire, au renforcement l'attachement à un niveau supérieur.

La principale difficulté est horizontale et réside dans la compatibilité de l'esprit de corps régimentaire avec la coopération. Plus le cadre d'emploi est « culturellement homogène » et plus cette compatibilité est forte.

A défaut, et c'est toujours plus ou moins le cas, c'est au cadre d'emploi de constituer une grande communauté fusionnelle, au moins temporairement.

2.2. UNE BREVE HISTOIRE DE LA STRUCTURE-MERE

« Le régiment, c'est d'abord une communauté quotidienne de soldats unis autour d'une spécialité d'arme, d'une histoire et de missions à mener au service de la nation et des Français. Il est nécessairement lié à un territoire et à un bassin de vie. Il assure le lien entre les différentes phases de la vie militaire, à la différence d'un groupement tactique, limité dans le temps et l'espace, à une mission donnée et dont la vocation est uniquement opérationnelle ». Une réponse au sondage réalisé dans le cadre de cette étude.

La communauté ne fournit pas seulement du prestige et une culture, elle doit aussi assurer les besoins plus basiques de la pyramide des besoins, comme « nourrir, loger, blanchir » mais aussi administrer. Elle fournit également un « travail », avec cette particularité pour les communautés militaires que ce « travail » est intermittent entre préparation/attente/repos à l'« arrière » et engagement à l'« avant ». La communauté militaire est donc à la fois structure de combat et structure de soutien, que l'on appellera ici « structure-mère ». Les deux faces sont liées et, à l'inverse de Janus, doivent regarder dans le même sens. Une structure-mère efficace est aussi une structure de combat efficace¹⁰. L'organisation des communautés militaires comme structures-mères a beaucoup évolué.

2.2.1. Des régiments privés aux régiments nationalisés

Le terme « régiment » est dérivé du verbe latin *regere* (« régir ») puis du substantif *regimentum* (« gouvernement »). On le trouve, semble-t-il, utilisé pour la première fois en 1553 dans les *Mémoires*

¹⁰ HENDERON Darryl, *Cohesion, The Human Element in Combat*, National Defense University Press, 1985.

de Bertrand de Salignac de Lamothe Fénelon pour désigner une unité militaire « gouvernée », c'est-à-dire contrôlée par le roi.

Ce « gouvernement » des armées trouve son origine en France dans les ordonnances de Charles VII qui mettent sous son contrôle à la fois les troupes féodales et les troupes privées.

- Ordonnance du 2 novembre 1439 : les troupes sont désormais permanentes et disciplinées. Le roi se réserve le droit de nommer les capitaines et il solde tous les soldats.
- Ordonnances de 1445 (pays d'oïl) et 1446 (pays d'oc) : il est ordonné de former 20 compagnies de gendarmes à 100 lances (6 hommes), soldées et contrôlées par des commissaires royaux. Leur capitaine, issu de la haute-noblesse, est nommé par le roi. Il est assisté d'un lieutenant. Cette armée de grande ordonnance est complétée, à partir de 1449, par une petite ordonnance moins bien équipée et soldée, formée de lances de 4 hommes à pied et destinées à la protection des places. Si la solde est royale, la vie courante est à la charge des villes d'accueil.

Les compagnies de cavalerie deviennent des régiments en 1558, sous Henri II, et les unités d'infanterie (les « vieilles bandes ») sous Charles IX (1560-1574). A l'imitation des Tercios espagnols, ces régiments d'infanterie sont organisés en trois bataillons à quatre enseignes de 200 hommes. Il y a 13 régiments permanents de ce type en 1610. La compagnie, ou l'enseigne pour la cavalerie, est alors l'unité administrative et de recrutement.

Cet ordonnancement accompagne la création de l'Etat-nation : le « corps de troupe » enrégimenté concrétise le contrat entre la nation (qui paie l'impôt pour cela) et la délégation de la sécurité à l'Etat (qui dirige des corps dédiés à cette fonction). Ce monopole étatique de l'emploi de la force n'est complet en France qu'avec la fin de la Fronde en 1653. Par ailleurs, si l'armée est désormais salariée par l'Etat, elle n'est pas nationale pour autant puisqu'on conserve longtemps de nombreuses troupes étrangères.

Elle n'est par ailleurs pas « publique » non plus mais plutôt d' « économie » mixte.

- L'Artillerie et le génie, longtemps confondus, constituent encore d'abord des entreprises privées au service exclusif du roi. L'artillerie est militarisée en 1668 et le corps royal des ingénieurs militaires date de 1690. Le premier régiment d'artillerie est formé en 1693 et le premier régiment de génie en 1814. Le train des équipages est militarisé en 1807.
- Dans les régiments de mêlée, prenant appui sur l'obligation aristocratique de servir, l'administration royale vend le commandement des régiments sous forme de licences. Le colonel est propriétaire du régiment et responsable de son recrutement mais il se doit d'appliquer la réglementation royale qui s'efforce d'uniformiser les structures et les méthodes. La vente des licences participe pour 10 à 15 % de l'effort militaire¹¹.
- Chaîne de soutien et chaîne de commandement sont nettement séparées. Les « commissaires du roi pour les guerres » existent depuis le milieu du XIV^{ème} siècle afin de s'assurer de la réalité des effectifs et de l'emploi des deniers de la caisse royale. Richelieu et Louvois les chargent ensuite, sous leur autorité, de fournir à la troupe tous les moyens pour vivre et combattre. Le soutien prend le nom de corps des intendants militaires (du latin *superintendentia* qui signifie surveillance) en 1817 et reste dépendant du ministre.

Le désastre de la guerre de sept ans (1756-1763) est attribué, entre autres, aux défauts et excès de ce système mixte.

- Le commandement est un honneur mais aussi une affaire, puisqu'un colonel-propriétaire reçoit une somme d'argent de l'Etat pour recruter et, hors armement, équiper et soutenir

¹¹ LYNN, John, *De la guerre : Une histoire du combat des origines à nos jours*, Tallandier, 2006.

sa troupe. Les abus et malversations de cette forme d' « externalisation » sont nombreuses qui imposent un contrôle croissant. Le nombre de soldats réellement présents au combat est ainsi souvent inférieur à celui qui a été montré lorsque les commissaires sont venus donner la solde correspondante.

- Par l'Ordonnance de décembre 1760, on engage un processus de « nationalisation » au sens large. Un conseil administratif de contrôle est mis en place directement dans le régiment avec un officier trésorier et un officier des détails nommés par le roi. La vente de licences est abandonnée et le recrutement centralisé et réservé, sauf exceptions (Suisse) aux Français. C'est la fin du régiment privé.

Cette déconnexion entre les forces et le soutien suscite de fortes tensions au fur et à mesure que la bureaucratie de l'intendance doit satisfaire les besoins croissants d'une armée à l'effectif grandissant et combattant de plus en plus loin, parfois simultanément sur plusieurs théâtres lointains.

Dans *Etudes sur le combat*, Ardant du Picq avait fait une peinture saisissante du sort misérable des soldats français malades pendant la guerre de Crimée (1854-1855). Les Français y perdent 25 000 hommes par le typhus et le froid mais les critiques de ce « système matriciel » pleuvent surtout après le désastre de 1870 où la mobilisation des forces s'est effectuée dans un grand désordre. L'armée impériale puis républicaine a manqué de tout : vivres, munitions, moyens de transport, médecins. En 1873, dans ses *Etudes de guerre*, le colonel Lewal fait une critique sévère de l'intendance militaire de son époque, jugée déconnectée des besoins réels des unités. Elle sert de base à la réorganisation du soutien.

2.2.2. Le régiment complet

De 1873 à 1905, les gouvernements de la III^e République procèdent donc à plusieurs réformes, sur le modèle allemand, qui donnent son visage à l'armée de terre jusqu'à la fin de la guerre froide.

- La loi du 24 juillet 1873 crée des régions militaires sur le territoire métropolitain et en Algérie et chacune d'elle est destinée à former un corps d'armée à la mobilisation (21 en 1914).
- En 1882, la commission mixte présidée par Léon Bouchard remet son rapport sur les modifications à apporter à l'intendance. Celle-ci devient une direction au sein du ministère et perd sa mission de contrôle au profit d'un nouveau corps indépendant. En 1889, le service de santé prend son indépendance.

Pour s'assurer une mobilisation rapide, le commandement a la haute main sur l'administration et le soutien des forces dans son secteur, en liaison avec les chefs de corps de troupe, régiments ou bataillons autonomes, seules formations permanentes avant mobilisation. C'est la fusion de la « structure-mère » et de la « structure-combat ». Pour reprendre Emile Durkheim (*La division du travail*, 1893), la « solidarité mécanique » du soutien séparé (remplir une tâche, honorer un contrat) devient une « solidarité organique » (atteindre un objectif commun), la fourniture de pierre devient construction de cathédrale.

Cette nouvelle organisation permet la gestion simultanée de 368 régiments d'active (en 1914) et presque autant de réserve. Ces régiments sont par ailleurs très divers avec pas moins de huit types de régiments dans la cavalerie et de sept dans l'infanterie. Ces derniers vont de trois à six bataillons et combattent à côté des bataillons autonomes de chasseurs à pied. Certains régiments d'appui et de soutien, comme les 11 régiments de génie, forment surtout une base administrative pour une multitude de compagnies et détachements spécialisés. Leur point commun est leur autonomie. Le corps de troupe de temps de paix part au combat au complet et après quelques jours de préparation.

Ce régiment complet est aussi pleinement le régiment de la nation. Avec la mise en place de la conscription universelle et obligatoire, définitive en 1905 (deux ans de service), tous les hommes adultes (à l'âge de 20 ans) physiquement aptes passent par un régiment où ils deviennent des soldats mais aussi, croit-on, des citoyens. Après le temps de service actif, le citoyen français reste d'ailleurs un soldat en basculant dans la réserve, puis dans la territoriale. Avec la loi de 1913, un Français appartient à un régiment au total pendant 28 ans. On rompt ainsi avec le pacte d'échange de l'impôt contre de la sécurité pour revenir à une conjonction entre citoyens et soldats (même si le droit de vote est retiré aux soldats) à la manière de la République romaine et des cités grecques ; en réalité on ajoute un impôt en temps (et éventuellement en sang) à l'impôt financier¹².

Le territoire métropolitain est alors maillé de corps de troupe et de casernes Séré de rivières. Il y a, en moyenne au début du XX^e siècle, 8 000 soldats d'active par département et presque toutes les villes ont au moins un régiment dans leurs murs. L'armée est visible (on s'entraîne dehors et on sort en tenue hors service) en permanence et les soldats viennent de la région. Ce recrutement régional renforce l'identité des corps de troupe et l'attachement entre les villes et les corps.

Tout cela ne va pas sans difficultés et un certain nombre de décisions et de perceptions engagent l'emploi des forces jusqu'à la fin de la guerre froide.

- Le service obligatoire a été réservé pendant un siècle aux mauvais numéros des classes populaires. Cela contribue à l'image du conscrit peu motivé et peu instruit. Pour le corps des officiers de l'époque, à moins de deux ans de service, il n'est pas possible d'avoir des unités efficaces. On s'oppose donc à tout autre modèle de forces ne comprenant pas un service actif long.
- Avec la III^{ème} République, le service obligatoire s'impose pour la première fois à la bourgeoisie. Les fils des classes aisées et les intellectuels rencontrent dans les casernes une culture héritée de la longue époque des soldats tirés au sort et « dressés » pendant des années. De cette rencontre naît une littérature de la vie en caserne, souvent peu flatteuse pour l'armée, et qui vire rapidement à l'antimilitarisme après l'affaire Dreyfus (1898). Jusqu'à la fin du service national en 2001, la bourgeoisie reste plutôt rétive à cette forme d'impôt.
- En l'absence de forces spécialisées, l'armée est employée dans des missions de sécurité intérieure, dans le cadre des inventaires des congrégations (1905), des grèves des mineurs du Nord (1906) et des viticulteurs (1907). L'antimilitarisme se répand aussi dans les milieux populaires. Il y a 17 000 insoumis en 1909. Après la Première Guerre mondiale, des forces spécifiques de maintien de l'ordre sont formées et les régiments sont déchargés des missions de sécurité intérieure jusqu'aux grandes grèves de 1947 et la guerre d'Algérie.
- Après l'échec des expéditions coloniales menées avec des conscrits (en particulier celle de 1894 à Madagascar, où 5 800 d'entre eux meurent de maladies), on décide de ne plus engager d'appelés outre-mer et de fait, dans toutes les missions qui n'engagent pas les intérêts vitaux de la France. Le service outre-mer est réservé à une armée d'active professionnelle, dont on se méfiait auparavant politiquement et que l'on reconstitue. Cette armée professionnelle, qui sert aussi de renfort en Europe, permet seule de combattre au loin et à grande échelle et/ou pour des opérations peu soutenues par l'opinion.

¹² THIEBLEMONT André, *La fin du régiment*, Focus stratégique n°48, IFRI, novembre 2013.

Des ordonnances de Charles VII en 1439 à la commission Bouchard en 1882, le système régimentaire connaît une longue maturation :

- De semi-privé et semi-civil, il devient entièrement public et militarisé sous la Révolution et le 1^{er} Empire.
- Il est mis fin à la séparation entre le soutien et les forces, incompatible avec le volume et les variations rapides des armées modernes.

Le régiment de la III^{ème} République est un régiment complet, il assure pleinement ses fonctions de structure-mère et d'organisation de combat. Cette organisation, jugée optimale, ne bouge pas pendant plus d'un siècle.

Par le nombre des corps, leur visibilité et l'exigence du service, le système régimentaire couvre la France et occupe une grande partie de la vie des Français.

Cette nouvelle organisation suscite des tensions :

- La charge est lourde et suscite une pression à la baisse du temps de service qui contredit la vision du commandement ;
- Le régiment d'appelé n'est plus engagé outre-mer.
- Le régiment n'est plus engagé non plus dans les missions de police intérieure après la Première Guerre mondiale.

3. Le régiment comme organisation tactique moderne

Le régiment est avant tout conçu comme une structure tactique correspondant à un volume d'environ 1 000 soldats (niveau 4 OTAN) et éventuellement 3 à 4 000 pour les régiments d'infanterie à plusieurs bataillons (niveau 3 OTAN).

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, les paramètres d'engagement de cet échelon n'ont que peu varié, au rythme d'une évolution lente de chacune de ses composantes de l'organisation (culture, structure, méthodes, équipement). Si les confrontations entre corps organisés très différemment (entre cultures très éloignées notamment) donnaient des résultats presque toujours « écrasants », celles qui opposaient des régiments similaires, en Europe par exemple, débouchaient le plus souvent sur des résultats équilibrés et la victoire s'obtenait à l'échelon supérieur par la combinaison optimale de nombreux corps. Les effets opérationnels les plus importants y sont souvent obtenus dans les phases d'exploitation.

Avec la Révolution militaire qui se développe en parallèle de la Révolution industrielle, les effets de l'action d'un seul régiment deviennent beaucoup plus importants, l'évolution de sa composition beaucoup plus instable et les résultats des confrontations beaucoup plus asymétriques. Disposer de régiments puissants et surtout un peu plus puissants que ceux de l'adversaire devient stratégique.

Nous nous attacherons dans cette partie à décrire cette évolution et les fondamentaux de la « performance », ou « efficacité tactique », de ce niveau 4.

3.1. LE REGIMENT ET LE « STYLE MODERNE »

L'espace de combat dans lequel a évolué le niveau 4 est longtemps resté très étroit du fait de la faible portée des armes mais aussi d'un système de commandement limité aux sens des chefs et à la transmission des ordres à la voix ou par messages écrits. Dans ces conditions, les différentes armes sont regroupées dans des régiments homogènes, assemblés dans des entités plus larges, brigades-divisions-corps d'armée, mais qui restent « à vue », les unes des autres. Le 18 juin 1815, plus de 200 000 hommes sont concentrés sur 10 km² à Waterloo. La seule infanterie française y compte 68 régiments d'environ 1 000 hommes.

La révolution technique militaire qui débute au milieu du XIX^{ème} siècle bouleverse cet agencement en quelques années. Avec l'apparition successive de l'armement d'infanterie moderne (fusils à âmes rayées, armement par la culasse, poudre sans fumée, tir automatique), de l'artillerie à tir rapide, du tir indirect court (mortiers) et surtout long (artillerie lourde) puis de l'aviation, la puissance de feu s'est développée par sauts mais à une très grande vitesse, tant dans son volume que dans sa portée. Il n'est plus possible dans ces conditions de conserver les mêmes densités de force sous peine de massacres, comme lors de la bataille de Shiloh aux Etats-Unis le 6 et le 7 avril 1862 où plus de soldats américains tombent en deux jours que pendant toute la guerre de 1812-1814 contre l'Angleterre.

Résister à la puissance de feu moderne oblige à progressivement disperser les forces et à mieux utiliser le terrain. De Waterloo en 1815 aux champs de bataille de la Première Guerre mondiale en France, la densité des forces sur un champ de bataille est divisée par dix. Inversement, comme l'étagement « anthropologique » des niveaux de forces ne varie pas, l'espace de combat correspondant à l'échelon de niveau 4 se dilate considérablement. Pendant la Première Guerre mondiale, un chef de bataillon d'infanterie a la même zone de responsabilité, et doit gérer sans doute plus d'informations, qu'un général de division de l'armée napoléonienne.

Manœuvrer dans ces nouvelles conditions consiste alors à combiner des moyens de feux directs ou indirects, indispensables à la neutralisation préalable des défenses adverses, et des moyens de combat rapproché, avec cette difficulté que tous ces moyens sont aussi dispersés et camouflés que ceux de l'adversaire. Les besoins en renseignement et en informations augmentent de manière exponentielle.

Une manière de résoudre cette nouvelle complexité consiste à descendre la combinaison appui-combat rapproché jusqu'au niveau du bataillon soit par des renforcements extérieurs (système modulaire), soit par internationalisation avec le développement de la gamme d'armes « entre le fusil et le canon » (fusil-mitrailleur, lance-grenades, mortiers, canons d'infanterie) souvent regroupée dans une nouvelle unité élémentaire : la compagnie d'appui.

- 1914 : un bataillon d'infanterie = 1 100 hommes armés de fusils Lebel 1893 + le renforcement (en moyenne) par deux mitrailleuses et trois canons de 75 mm.
- 1918 : un bataillon = environ 700 hommes avec 120 armes collectives (mitrailleuses, fusils mitrailleurs, fusils lance-grenades), trois mortiers de 81 mm, trois canons de 37 mm + le renforcement (en moyenne) de neuf canons de 75 mm, six canons lourds, trois chars et six avions. Les besoins logistiques quotidiens sont multipliés par sept.

Dans l'entre-deux guerres et la Seconde Guerre mondiale, le développement de la motorisation et des moyens de transmission radio permettent à la fois d'accroître la mobilité et la capacité de gestion de l'information des unités terrestres. Certaines d'entre elles sont engagées depuis les « espaces fluides », l'air, la mer, voire les ondes (pour la guerre électronique) en lien avec les forces aériennes et les forces navales (régiments aéroportés, bientôt aéromobiles, amphibies).

Dans le même temps, on s'aperçoit que le développement massif du « Capital » technique du régiment induit aussi une augmentation considérable de son coût d'acquisition. A ressources constantes ou en croissance limitée, le nombre d'unités de mêlée et d'appuis dont on pourra disposer aura mécaniquement tendance à diminuer. On s'aperçoit également que leur « coût d'emploi », logistique et maintenance, ne cesse de croître. La fonction soutien nécessite à son tour des ressources croissantes qui réduisent encore le nombre possible d'unités de mêlée. En 1945, la densité des forces dans les combats en Europe a encore été divisée par dix depuis 1918.

Plus les unités sont rares et plus elles deviennent polyvalentes (et par ailleurs coûteuses). Les unités de niveau 3 les plus modernes (les *Combat command* des divisions blindées américaines par exemple) sont interarmes, organiquement ou par configuration modulaire rapide (les régiments de *Panzer/Panzergranadier* de l'armée allemande).

Dans les années 1950, un nouveau saut de puissance est envisagé avec le déploiement de milliers d'armes nucléaires tactiques. Ce « champ de bataille atomique » envisagé impose une nouvelle dispersion des forces. On évoque alors la « bataille des grands vides » menée par des bataillons isolés mais très mobiles. L'interarmisation du niveau 4 et plus ponctuellement du niveau 5 devient systématique dans les années 1950, là encore par reconfigurations rapides (comme les *Kampfgruppen* allemands de la Seconde Guerre mondiale) ou pour la première fois de manière organique.

Alors que l'appellation « régiment » y est définitivement associée au niveau 4, l'armée de terre française conçoit alors plusieurs formules interarmes à partir de la fin des années 1950 dont :

- Le régiment mécanisé en « carré » (deux escadrons de chars AMX-13 canon, deux compagnies d'infanterie sur VTT AMX-13, une compagnie de commandement d'appuis et de soutien, CCAS) puis en « 3+1 » (trois compagnies à trois sections et une section antichars sur AMX-10P, une compagnie de chars AMX-30, une CCAS).

- Le régiment interarmes outre-mer (RIAOM) de une à trois compagnies, un escadron de blindés légers, une batterie de 105 mm ou section de mortiers lourds. De 1981 à 1984, la formule RIAOM est expérimentée en métropole au 21^e RIMa.

Homogène ou interarmes, ces nouveaux régiments sont organisés, comme partout, selon le principe du 5 +- 2 « pions » à commander simultanément (ce qui correspond à la limite cognitive de ce qu'il est possible de conserver en mémoire immédiate).

Avec les années 1960, ce « style moderne », selon l'expression du chercheur américain Stephen Biddle¹³, se stabilise. Même avec l'apparition des missiles, des hélicoptères armés, de l'accroissement de la portée des canons de chars de bataille, le phénomène de dispersion-réduction tend à ralentir comme s'il approchait d'un seuil critique de pouvoir de contrôle de l'espace.

L'introduction de nouveaux équipements majeurs tend également à ralentir. Le temps nécessaire à concevoir et adopter un nouveau char tend par exemple à doubler tous les dix ans depuis 1945. Les coûts d'acquisition suivent une courbe similaire. Le maintien de la conscription et le contexte économique des « Trente glorieuses » permettent de soutenir à la fois un volume minimum et la montée en gamme. Les phases de « recapitalisation », le remplacement des générations d'équipement, s'étalent sur des périodes plus longues et les armées deviennent plus hétérogènes.

Au bout du compte, la 1^{ère} armée française de 1989 n'est pas très éloignée dans son volume et ses structures de celle de 1945. La densité des combats conventionnels contemporains réels (au Proche-Orient par exemple) ou envisagés (en Allemagne en particulier) n'est pas très inférieure non plus à celle de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La capacité de commandement atteint également des limites. L'accroissement de la mobilité des combats a encore accru le volume des informations à gérer mais aussi le besoin de les traiter rapidement.

- Après une analyse statistique de ses combats de cette période, l'armée soviétique estime par exemple que, toutes choses égales par ailleurs, un système de commandement deux fois plus rapide que l'adversaire donne 5 chances contre 1 de l'emporter¹⁴.

La structure de commandement tend à croître.

- Pendant la guerre du Vietnam, un militaire américain sur huit a pour fonction première de gérer de l'information (transmetteurs, états-majors) sans pour autant que la vitesse de planification ne s'accroisse. Elle a même plutôt tendance à ralentir¹⁵.

La révolution militaire qui s'est déployée depuis le milieu du XIX^e siècle est arrivée à maturité. Le « style moderne » semble bien établi et l'espace de bataille des groupements tactiques du niveau 4 et plus bas semble à peu près stabilisé, en attendant des innovations de rupture.

3.2. LES FACTEURS DE SUPERIORITE TACTIQUE DANS LE STYLE MODERNE

D'après les recherches statistiques de Stephen Biddle ou de Trevor Depuy, il est possible de déterminer empiriquement une équation de l'efficacité tactique d'un régiment de mêlée. Cette efficacité est le résultat de trois facteurs : ressources matérielles (capital technique, environnement), les ressources humaines (compétences associées aux ressources matérielles mais

¹³ BIDDLE Stephen, *Military Power – Explaining Victory and Defeat in Modern Battle*, Princeton University Press, 2006.

¹⁴ STORR Jim, *The human face of war*, Birmingham War Studies, 2009.

¹⁵ VAN CREVELD, Martin, *Command at war*, Harvard University Press, 1987.

aussi cohésion et détermination) et la structure de commandement. D'après ces travaux, si ces facteurs sont étroitement associés, ils n'ont pas tous le même poids.

- La reconstitution simulée du 2^e régiment de cavalerie blindée américain lors de la bataille de 73 Easting, en Irak les 26 et 27 février 1991 a permis de montrer que si les compétences des troupes irakiennes avaient été équivalentes à celle du régiment, celui-ci aurait subi des pertes en véhicules 20 fois plus importantes qu'en réalité. De leur côté, les unités du Corps des marines déployées simultanément face au Koweït n'ont pas subi de pertes très supérieures à celle de l'*US Army* malgré des équipements plus anciens. Les équipements n'ont pas joué et de loin le rôle primordial. Des simulations effectuées en échangeant les véhicules entre les deux camps ont montré par ailleurs que le résultat final n'aurait été guère plus en faveur des Irakiens¹⁶.

En d'autres termes, et c'est là une caractéristique du style moderne, la confrontation de taille équivalente mais de valeur différente donne des résultats très asymétriques et cette distorsion est le résultat d'une multiplication des effets potentiels des facteurs matériels par des facteurs humains, avec une importance relative du commandement qui croît avec l'échelle des forces. D'après les recherches statistiques de Trevor Dupuy :

- L'infanterie allemande avait une efficacité tactique en moyenne supérieure de 20 % par rapport à l'infanterie française en août 1914. Dans leurs confrontations, la première l'emportait sur la seconde dans 60 % des cas et les pertes étaient de 1 soldat pour 1,8.
- En 1941, la supériorité allemande par rapport aux unités équivalentes soviétiques était de 200 %. Le rapport de pertes définitives s'établit alors de 1 à 8 durant cette année (jusqu'à 20 selon les sources).
- Durant la guerre des six jours en 1967, la supériorité tactique des unités israéliennes est supérieure de 100 % à celles des unités arabes. Le rapport de pertes est alors de 1 à 20.

Dans ces conditions, la comparaison entre forces de niveau 4 modernes qui s'affrontent ne peut s'effectuer sur la seule confrontation des volumes de forces. Elle ne peut s'effectuer que sur la base de comparaison de seuils, de classes.

La détermination de la classe peut s'effectuer de manière empirique mais d'une fiabilité acceptable à l'aide d'une équation simple :

$$C = M \times (H \times C)^2 / 100 \text{ (arrondi au plus près)}$$

Classe = Classe d'efficacité tactique (capacité à vaincre une unité ennemie équivalente).

M = Ressources matérielles (1 = équipements d'infanterie légers et anciens à 4 = unité blindée-mécanisée dotée de moyens modernes).

H = Capital humain (1 = troupe peu motivée et de faible compétence à 4 = forte motivation et fortes compétences individuelles et collectives).

C = Commandement (1 = système de commandement lent, faible capacité de renseignement, chefs médiocres à 4 = système de commandement capable de gérer une grande quantité d'information de manière très rapide et intelligemment/numérisation).

Certains éléments comme la connexion avec des appuis extérieurs, un terrain particulièrement favorable ou un avantage comparatif (des missiles antichars longue portée contre des bataillons de chars homogènes par exemple) peuvent augmenter momentanément et grandement l'efficacité tactique.

¹⁶ BIDDLE Stephen, HINKLE Wade P., and FISCHERKELLER Michael P., "Skill and Technology in Modern Warfare", *Joint Force Quarterly*, Summer 1999.

La particularité de ce style moderne est la grande sensibilité aux variations de paramètres. Autrement, une variation d'un facteur, en particulier humain, a des conséquences plus que proportionnelles.

- Une confrontation de bataillons d'une classe équivalente donne un résultat incertain et des pertes proches.
- Avec un décalage d'une classe (6 contre 5 par exemple) la victoire du plus haut classé est probable et le rapport de pertes de 1 à 5.
- Avec un écart de deux classes, elle est quasi-certaine et les différences de pertes dépassent les 1 pour 10.
- Avec trois classes d'écart, la victoire est certaine et écrasante. Les différences de pertes peuvent dépasser 1 pour 50, jusqu'à beaucoup plus en comptant les prisonniers.

Exemples :

- Lors de la bataille de Falloujah, en novembre 2004, les six bataillons d'US Marines et de l'*US Army*, de Classe 5 ou 6 [3 ou $4 \times (4 \times 3)^2/100 + 1$ pour la connexion avec les appuis], affrontent l'équivalent de quatre bataillons rebelles de Classe 3 [$2 \times (3 \times 3)^2/100 + 1$ pour l'environnement urbain]. Dans la première phase, non seulement les rebelles ne peuvent s'opposer à la prise de la ville en une semaine mais ils subissent 40 fois plus de pertes que les troupes américaines. Dans la dernière phase de nettoyage à l'intérieur des bâtiments où les marines ne peuvent bénéficier d'aucun appui extérieur (perte d'une classe), les pertes tendent à s'équilibrer.
- Lors des combats de juillet 2006 au Sud-Liban, les bataillons du Hezbollah, équipés d'armement léger moderne, motivés et compétents, combattant dans un milieu préparé, peuvent être classés 4 [$2 \times (4 \times 3)^2/100 + 1$ pour l'environnement préparé]. Les unités blindées-mécanisées israéliennes qui leur font face sont beaucoup plus puissantes intrinsèquement mais sont descendues en gamme, par perte de compétences, et sont soumises à de fortes contraintes (désorganisation logistique, peur des pertes). Grâce aux appuis disponibles, elles peuvent être classées 5. Elles parviennent à pénétrer au Sud-Liban et infligent aux troupes du Hezbollah des pertes supérieures aux leurs mais échouent à les vaincre.

Le régiment moderne occupe la place d'un corps d'armée de Napoléon.

La confrontation moderne entre forces de taille équivalente donne des résultats non pas en fonction du nombre mais de la qualité de l'unité et notamment sa capacité à organiser efficacement (avec pertinence et surtout vitesse) des moyens puissants mais divers et dispersés.

Il s'agit d'une confrontation de classes bien plus que de nombres. La confrontation moderne d'unités de classes différentes donne des résultats plus que proportionnels, une supériorité de deux classes donne une victoire presque assurée.

Cette montée (et le maintien) en gamme tactique coûte cher et le nombre de régiments décroît jusqu'à un seuil critique. En dessous de ce seuil, la quantité d'unités peut redevenir une qualité opérationnelle (équation de Lanchester) à condition d'accepter des défaites tactiques et des pertes.

Le défi pour une force terrestre est de disposer à la fois d'unités de classe élevée pour gagner toutes les batailles et réduire les pertes mais aussi d'unités suffisamment nombreuses pour occuper l'espace.

4. Le régiment français moderne et son emploi

Avec la fin de la guerre d'Algérie, la France entre dans un nouvel âge stratégique. Le modèle de forces français est profondément réorganisé et maintenu relativement stable dans ses grandes structures pendant presque trente ans. A la fin de la guerre froide, si les missions données aux régiments ne changent guère, la pression économique est telle que le modèle est considérablement réduit en volume alors que les structures sont profondément modifiées.

4.1. DE LA FIN DE LA COLONISATION A LA FIN DE LA GUERRE FROIDE

4.1.1. Le nouveau modèle de forces

L'armée de terre est réorganisée autour de trois missions principales.

- La défense des frontières dans le cadre d'une nouvelle doctrine de dissuasion adossée à la force de frappe nucléaire. La 1^{ère} Armée est le grand commandement dédié à cette mission. En 1989, avec le renfort de la Force d'action rapide, elle est capable de déployer en quelques jours et au complet aux frontières et en Allemagne environ 80 régiments de mêlée, d'active et parfois de réserve (division du Rhin) et trois régiments d'hélicoptères de combat (RHC).
 - La défense opérationnelle du territoire (DOT) a pour mission première de protéger les sites sensibles, en particulier ceux liés aux forces nucléaires, et de détruire sur le sol national les unités ennemies infiltrées et possiblement aidées par des sympathisants locaux. On envisageait initialement et de manière inversée l'organisation d'une nouvelle « Résistance » en cas d'invasion du territoire. Aucune guérilla intérieure n'a cependant été sérieusement préparée, comme cela a été le cas en République fédérale allemande et comme le chef de bataillon Guy Brossollet le proposait pour la 1^{ère} armée. En 1989, la DOT, constituée à la mobilisation, est forte de 55 régiments de réserve dont 23 RIAD.
 - La défense de la souveraineté et des intérêts de la France hors de métropole. La structure d'intervention est fondée sur des régiments de souveraineté pour les territoires français et pré-positionnés en Afrique, souvent sous la forme de RIAOM.
- Innovation : ces régiments locaux peuvent être renforcés sur très court préavis (alerte *Guépard*) par des unités élémentaires professionnelles venues de métropole ou de la région et qui peuvent former aussi des groupements tactiques *ad hoc*.

Ces unités d'intervention sont fournies par les régiments professionnels de ce qui devient en 1984 la Force d'action rapide.

Ce modèle est soutenu par un effort budgétaire de défense relativement important, entre 2 et 3 % du PIB selon les années, et surtout en hausse permanente grâce à la croissance économique. A effectifs à peu près constants, l'armée de terre dispose de quoi maîtriser la « montée en gamme » de ses régiments avec l'apparition régulière de nouveaux équipements.

Les hommes et les femmes sont des conscrits, des réservistes et des professionnels. Ces derniers sont en nombre très réduit après la guerre d'Algérie et jamais équipés de matériels lourds.

- Innovation : pour pallier le nombre réduit de soldats professionnels sans engager d'appelés, on imagine la formule du volontariat service long (VSL) correspondant à la prolongation de quelques mois de la durée légale obligatoire.

Ces différentes ressources humaines permettent de maintenir une armée de terre d'active aux alentours de « 300 000 hommes » d'active de 1966 à 1989. A la mobilisation, les réserves auraient complété cette force d'active à 30 % et auraient formé 80 % de la DOT.

La structure de base est le régiment, d'organisation très diverse mais toujours organisé selon les modalités de la III^{ème} République, sauf pour les unités de circonstance formées temporairement en intervention. Ils sont de classes tactiques très diverses, de l'ordre de 2 à 6, mais tous susceptibles d'être engagés sur très court préavis.

| | Régiments de mêlée/aéromobiles | Régiments d'appui | Régiments de soutien | Total |
|------------------------|--------------------------------|-------------------|----------------------------------|-------|
| 1 ^{ère} Armée | 56 | 37 | 11 | 104 |
| FAR | 26 | 8 | 7 | 41 |
| DOT | 55 (dont 23 RIAD) | | 8 (+ 16 compagnies de génie) | 63 |
| Souveraineté | 8 | | 5 + 1 Détachement ALAT (détalat) | 13 |
| Prépositionnées | 5 | | 1 + 1 Detalat | 6 |

4.1.2. L'emploi des régiments de 1961 à 1991

Ce modèle de forces n'a finalement jamais été employé complètement comme prévu. Il n'était pas question par exemple pour ses créateurs de conflits plus longs que quelques jours ou semaines, que ce soit en Europe ou Outre-mer, où on n'envisageait que des interventions françaises ponctuelles et très limitées. Il n'était pas question non plus, sauf en temps de guerre, d'engager des unités militaires dans des missions de sécurité intérieure. Les institutions de la V^{ème} République offrent cependant une grande facilité d'emploi de la force armée par l'exécutif et celui-ci ne va pas tarder à l'utiliser.

Les forces terrestres sont rapidement très sollicitées pour des missions très diverses. Dès 1963, on procède à des missions d'assistance aux populations à l'étranger (en ex-Yougoslavie) ou sur le territoire français après des catastrophes naturelles.

Il ne sera cependant question ici que des emplois du « monopole de la force légitime » : la guerre et la police (ou de « sécurité »), la première se distinguant de la seconde par son caractère de confrontation politique face à un ennemi désigné. Selon les termes du droit international humanitaire, cet ennemi désigné peut être un Etat ou un groupe politique armé.

- **Les guerres**

De 1961 à 1991, la France a participé à sept guerres et de trois manières différentes :

- Avec interventions directes contre la Tunisie (1961), le Front de libération nationale (Frolinat) (1969-1972 et 1978-1980) au Tchad et le Front de libération nationale du Congo (FLNC ou Tigres katangais) (1978).
- Avec interventions indirectes (1978-1993) contre le Front Polisario en Mauritanie (1977-1978), contre la Libye au Tchad (1983-1987) et le Front patriotique rwandais (1990-1993).
- En coalition dirigée par les Américains et en haute-intensité, contre l'Irak en 1990-1991.

Le bilan tactique est excellent lorsque les régiments ont été engagés directement au combat et ils témoignent de leur supériorité de classe, de 4 à 6, face à des unités souvent plus nombreuses mais de classe 1 ou 2.

- En juillet 1961, la base de Bizerte est dégagée en deux jours par une manœuvre audacieuse de quatre régiments. Le rapport des pertes humaines est de 1 à 30 en faveur des Français. L'équivalent d'une division tunisienne est anéanti.
- De 1969 à 1972, deux régiments mènent le premier combat de contre-insurrection moderne, couplés à l'armée tchadienne. Les six unités élémentaires agissent en effet en étroite collaboration avec une force aérienne de transport et d'appui de près de 60 aéronefs. L'opération est un succès même si la rébellion n'est pas complètement détruite. Le rapport des pertes est de plus de 1 pour 50. Lors de l'embuscade de Bedo, en 1970, une compagnie perd 11 morts.
- 1978, un régiment aéroporté chasse une brigade du FLNC de Kolwezi avec un rapport de pertes de 1 à 50.
- En 1978 et 1979, l'armée de Terre est engagée dans quatre combats au Tchad avec à chaque fois un GTIA appuyé par l'armée de l'air. Chaque combat est un succès écrasant. Au total, sept soldats français tombent pour plusieurs centaines de rebelles.
- 1991, la division *Daguet* (six régiments de mêlée, un régiment d'artillerie, un régiment de génie, deux régiments d'hélicoptères de combat, un régiment de soutien) est engagée dans une mission de couverture au nord du dispositif de la coalition. La 45^{ème} Division d'infanterie irakienne est anéantie.

Peu de moyens terrestres sont déployés dans les opérations indirectes à l'exception de l'opération *Manta* qui voit l'engagement pendant un an de trois GTIA dans une mission de dissuasion le long du 15^{ème} (puis du 16^{ème}) parallèle. En Mauritanie et initialement au Rwanda, une seule compagnie est engagée puis jusqu'à un GTIA au Rwanda en 1992. Les unités protègent les sites (y compris avec une batterie sol-air Hawk, qui abat un avion libyen en septembre 1987), occupent des points clés en dissuasion, se préparent à évacuer les ressortissants et surtout conseillent les forces locales (Détachement d'assistance militaire opérationnelle, DAMO). L'action principale est menée en Mauritanie puis au Tchad par les forces aériennes.

Le bilan opérationnel témoigne de l'efficacité du système d'intervention mais aussi de ses limites. La France est capable de déployer rapidement des forces en Afrique, grâce à un processus décisionnel rapide et des unités en alerte ou à proximité. Même les régiments professionnels qui ne sont pas en alerte en métropole sont disponibles rapidement. On prend l'habitude de constituer des groupements modulaires, que l'on n'appelle pas encore GTIA, qui viennent d'un *pool* réduit de régiments.

C'est là la première vulnérabilité française. On y fait face une première fois au Tchad en 1970 en professionnalisant un régiment supplémentaire en cours d'action. Le problème est plus complexe pendant la guerre du Golfe alors que la force ennemie est une armée régulière puissante. Il s'y ajoute le deuxième problème de la légèreté des régiments professionnels, suffisante face aux forces rencontrées en Afrique mais délicate face aux divisions irakiennes. On réunit les régiments professionnels « sous blindage » disponibles (et donc à l'exclusion alors des régiments

parachutistes) et, en profitant des mois d'attente avant les combats, on professionnalise « à grande vitesse » un régiment de chars de bataille et deux régiments d'hélicoptères de combat. On parvient ainsi à déployer une division de 10 000 hommes.

Le bilan stratégique est plus limité. L'engagement direct donne les meilleurs résultats grâce à la supériorité tactique des régiments français mais cela ne suffit pas toujours. La France ne parvient pas à stabiliser le Tchad avec l'opération *Tacaud*. Surtout, ces interventions directes même réussies engendrent des pertes, le nouveau talon d'Achille des armées occidentales. On tend donc à lui préférer des engagements plus indirects mais ceux-ci s'avèrent beaucoup moins décisifs car dépendant en réalité des forces terrestres locales. Par ailleurs, le faible volume et la légèreté des forces professionnelles ne permettent des engagements décisifs qu'en Afrique, ce qui suscite l'accusation d'expéditions néocoloniales. Hors d'Afrique, la contribution française ne peut qu'être modeste sauf à engager des appelés.

• Les opérations de sécurité

Hors évacuations de ressortissants (la première à Alexandrie en 1973), la France a parallèlement conduit aussi de nombreuses opérations de sécurité (donc sans ennemi désigné).

- 1978 : envoi d'un premier bataillon « casque bleu », au sein de la Force intérimaire des Nations-Unies au Liban (FINUL).
- 1982-1984 : engagement à Beyrouth en coalition, Force multinationale d'interposition (FMI) puis de « sécurité de Beyrouth » (FMSB).
- 1984- : engagement en Nouvelle-Calédonie à partir de 1984 dans le cadre de l'état d'urgence.
- 1986-1987 : opération « Garde aux frontières », à la suite des attentats d'origine iranienne à Paris.

L'engagement à Beyrouth est un désastre. La France refuse de désigner des ennemis, or il y en a et ils ne sont pas dissuadés à attaquer les forces occidentales. Au total, 89 soldats français sont tués (soit plus que dans les six guerres de l'époque), dont 58 dans la seule journée du 23 octobre 1983, pour un effet stratégique nul.

Le bilan des autres opérations de sécurité est mitigé. Elles exercent une nouvelle pression sur les forces professionnelles. On fait donc appel aux VSL. On engage pour la première fois un « régiment de marche » formé de VSL à Beyrouth (c'est lui qui est attaqué le 23 octobre 1983). Des appelés sont engagés dans l'opération « Garde aux frontières ».

4.2. LA GRANDE CONTRACTION

La fin de l'URSS et du Pacte de Varsovie en 1991 changent complètement la donne stratégique. La menace disparaissant aux frontières, l'effort militaire est relâché brutalement. Le budget des armées ne cesse de décroître, passant de 39 milliards d'euros à 30 en onze ans, en monnaie constante.

Si l'effort de la fin des années 1980 avait été maintenu à 2,5 % du PIB, le budget de l'armée de Terre serait actuellement d'environ 5 milliards d'euros de plus qu'il n'est actuellement. Cela aurait permis d'absorber tous les grands programmes qui avaient été lancés à la fin de la Guerre froide pour faire monter en gamme les régiments face aux forces du Pacte de Varsovie.

4.2.1. Le nouveau modèle de forces

Ce refus de maintenir l'effort tout en conservant par ailleurs tous ces programmes et alors que les opérations se multiplient (le surcoût annuel des opérations extérieures est multiplié par trois en quelques années), plonge les armées dans une grave crise de financement.

Dans le même temps, le service national jugé désormais inutile est suspendu et la professionnalisation complète des forces est décidée.

Cette nouvelle configuration des ressources engendre trois conséquences fortes pour les régiments :

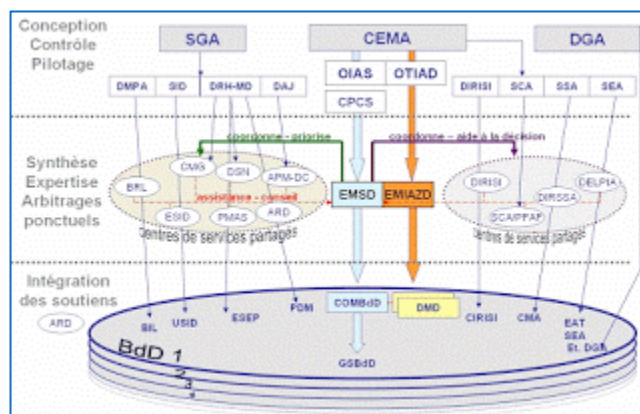
- Leur nombre diminue drastiquement. Au terme du processus : la DOT a disparu, la 1^{ère} armée (commandement dissout en 1993) a fondu (on passe de 20 régiments de chars de bataille à 4) et les forces outre-mer sont transformées en formations-cadres destinées à accueillir des unités élémentaires tournantes venues de métropole. L'armée de Terre est presque divisée par trois en volume et les deux divisions de la force opérationnelle terrestre (FOT) représentent sensiblement le volume de l'ancienne FAR (dissoute en 1999).
- La réduction de la chaîne de maintenance, l'usure accrue d'équipements maintenus en service plus longtemps et surtout beaucoup plus engagés que prévu (la moitié de la dotation de VAB acquis depuis 1976 n'existe plus), le retard dans les livraisons des nouveaux matériels, eux-mêmes d'un coût d'emploi et d'entretien très supérieur ont entraîné aussi une chute de la disponibilité des véhicules et la mise en place d'une gestion centralisée des parcs à partir de 2008. Les régiments ne disposent plus que d'une faible partie de leur équipement majeur théorique.
- La recherche d'économies de postes a conduit également à centraliser l'organisation des soutiens, y compris au niveau interarmées (réseaux d'infrastructure et systèmes d'information en 2004, de fonction infrastructure en 2005). En 2011, les fonctions jusqu'alors dédiées à l'administration générale et au soutien commun, c'est-à-dire l'administration intérieure, sont transférées vers le groupement de soutien des bases de défense. En 2014, les groupements de soutien sont placés sous l'autorité du service du commissariat des armées.

C'est la fin du régiment « autonome, complet et prêt à partir » conçu en 1882 et le retour à l'organisation du Second Empire.

En 2014, le 8^e rapport du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) décrit les premiers résultats :

« Le sentiment qui prévaut [...] d'une dégradation assez générale ». « Les militaires - soutenus comme soutenus - doivent endurer des conditions de mise en œuvre des soutiens difficiles qui perturbent leurs conditions de travail et leur vie quotidienne. Le personnel de l'armée de terre, en particulier, est peu satisfait de l'actuel mode de fonctionnement administratif des

régiments, des groupements de soutien et des services de soutien locaux et certaines catégories de cadres observent un accroissement de leur charge de travail administratif, au détriment de leur activité de préparation opérationnelle ». « Cette réalité est aggravée par



la situation difficile de la disponibilité des matériels non déployés en opérations extérieures qui ne permet pas, dans de nombreux cas, de maintenir convenablement les compétences, de motiver et de fidéliser des militaires¹⁷ ».

4.2.2. L'emploi des régiments dans le nouveau contexte stratégique

Fondamentalement, les missions données aux régiments ne changent guère mais leur nombre augmente ainsi que leur extension. Dès 1991, il y a 20 000 hommes engagés simultanément en opération et de plus de plus dans des endroits inconcevables quelques années plus tôt.

• Soldats de la paix et stabilisateurs

Dans un contexte de « nouvel ordre mondial » et de liberté d'action du Conseil de sécurité, l'intervention militaire relève plutôt de la police internationale (ou « gestion de crise »). La France s'engage massivement de 1992 à 1995 dans ces missions gérées par l'ONU : Liban toujours, Cambodge, Somalie et surtout ex-Yougoslavie. En 1993, plus de 10 000 soldats français portent un casque bleu en même temps, au sein de forces allant de 1 à 5 bataillon(s) constitués de professionnels ou de VSL.

Le résultat de ces missions est le même que précédemment, beaucoup de soldats tombent dans de multiples accrochages (53 en ex-Yougoslavie), pour des résultats stratégiques pour le moins mitigés. Deux combats y dépassent le cadre d'accrochages pour engager un SGTIA :

- Le 5 juin 1993, un SGTIA renforcé est engagé au cœur de Mogadiscio face à la milice du général Aïdid. Il réussit sa mission au prix de trois blessés pour une cinquantaine de tués et blessés adverses. Le SGTIA du lieutenant-colonel de Saqui, renforcé d'hélicoptères, est un bon exemple de l'action efficace possible d'une unité inférieure du GTIA.
- Le 27 mai 1995, un SGTIA réduit s'empare d'un poste de combat tenu par des forces bosno-serbes au cœur de Sarajevo au prix de deux soldats français tués et 17 blessés.

Après l'échec de la force de protection des Nations-Unies (FORPRONU) en ex-Yougoslavie, la France ne fournit plus de régiments « casques bleus », hormis au Liban.

Elle ne renonce pas pour autant aux missions d'interposition. Refusant toujours depuis l'opération *Tacaud* en 1980 d'intervenir directement en Afrique, elle engage les forces, désormais entièrement professionnalisées, dans trois opérations de stabilisation au Rwanda en 1994 (trois groupements), en Iturie (République démocratique du Congo) en 2003 (un groupement) et surtout en République de Côte d'Ivoire avec l'opération *Licorne* de 2002 à 2015 (en réalité de 2002 à 2011). *Licorne* est la plus longue opération d'interposition, hors Liban, jamais menée par la France et son plus grand déploiement (5 000 hommes en 2005) depuis l'opération *Daguet*. Après « l'expérience Casque bleu » et même si la mission est réussie (en basculant finalement en mission d'appui à un camp), l'opération *Licorne* marque la fin des missions d'interposition mais non de stabilisation.

Les opérations de stabilisation ne semblent pouvoir donner des résultats stratégiques qu'à condition que la paix soit imposée à tous, éventuellement par la force, et de disposer d'une masse critique de forces suffisante pour s'imposer à tous en même temps et sur l'ensemble du territoire.

- C'est le modèle mis en place en Bosnie à partir de 1995 puis à Kosovo en 1999 où la France contribue dans le cadre d'une forte coalition.
- C'est ce qui est tenté en Afghanistan en 2001 alors que les conditions ne sont pas réunies.

¹⁷ 8^e rapport du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire, pp. 5 à 8.

- Cela sera tenté à nouveau en 2013 en République centrafricaine. L'engagement pendant trois ans de deux à trois GTIA permet de rétablir une sécurité fragile mais réelle dans l'ouest du pays.

De 1991 à 2008, l'armée de Terre française n'est plus une armée qui combat à grande échelle. Même si elle s'y prépare, elle est écartée, à l'exception d'un groupement d'artillerie en 1995 en Bosnie puis d'un groupement de l'ALAT en 2011, des guerres contre les Etats : république bosno-serbe (1995), Serbie (1999), « Etat taliban » (2001) et Libye (2011). L'action est menée en coalitions dominées par les Etats-Unis et ceux-ci privilégient l'approche indirecte des campagnes aériennes. Les régiments de l'armée de Terre mènent beaucoup d'opérations mais les derniers combats violents à l'échelle d'au moins un GTIA datent de 1979. Elle apparaît comme une armée de stabilisation, de gestion de crise, missions usantes que les régiments effectuent par ailleurs le plus souvent avec succès à leur niveau.

• Le retour de la guerre contre les organisations armées

L'engagement dans la province afghane de Kapisa et le district de Surobi en 2008 marque le retour de l'armée de Terre dans la guerre.

Cet engagement de deux GTIA et d'un GAM en contre-insurrection à côté d'une brigade de l'armée nationale afghane s'effectue dans le cadre des « nouveaux régiments » et de la mise en condition opérationnelle qui dure quasiment autant que la mission elle-même.

Au bout de quatre ans, douze régiments d'infanterie ont formé l'ossature d'autant de GTIA de classe 6 (grâce aussi aux capacités d'appui américaines) équipés de la dernière génération d'équipements et bien formés et entraînés. Outre les sept hommes des forces spéciales tombés de 2003 à 2006, 73 soldats français perdent la vie en Kapisa-Surobi et neuf par ailleurs en Afghanistan.

Une nouvelle fois, malgré les conditions difficiles, l'excellence tactique est au rendez-vous mais l'efficacité opérationnelle est contrariée par les intrusions politiques. Au bout du compte, la mission peut être considérée comme remplie mais il faut rappeler que la France n'a déployé simultanément que deux GTIA et un GAM, pour contrôler, avec l'ANA, une zone qui représentait moins de 2% de la population afghane.

En février 2013, l'opération *Serval* est déclenchée au Mali, quatre GTIA sont déployés en cinq jours et la brigade est complète avec tous ses moyens en deux semaines. Les quatre GTIA de niveaux 5 ou 6, avec plusieurs bataillons africains en particulier tchadiens, font face à trois groupements de niveau 3. Ils les détruisent ou les chassent avec un rapport de pertes de 1 pour 50 en faveur des Français.

Le succès est spectaculaire, grâce une nouvelle fois à l'excellence de soldats par ailleurs souvent forts de l'expérience afghane, ce qui a permis de se passer de préparation préalable. La rapidité de la projection n'a été toutefois possible que par la conjonction d'un échelon d'urgence opérationnel, la proximité de forces pré-positionnées et l'appui aérien des flottes alliées. Il faut rappeler que cette projection de simplement quatre GTIA a aussi généré un grand désordre dans la chaîne de soutien comme à chaque fois qu'un système matriciel est soumis à de fortes et rapides variations¹⁸. L'opération devient *Barkhane* en 2014 avec des forces terrestres réduites et engagées dans une mission de *containement* et de traque.

En 2015, l'armée de Terre engage l'échelon d'intervention d'urgence en métropole mais, contrairement à ce qui était prévu, le dispositif est maintenu dans la longue durée, faisant de la

¹⁸ Au début de 2006, l'armée de terre israélienne a créé une chaîne de soutien séparée de la structure de combat, à partir de bases régionales. Le système s'est révélé incapable de soutenir correctement les unités engagées dans des combats de haute intensité contre le Hezbollah pendant le mois de juillet 2006. Depuis, les brigades ont repris leur soutien sous leur commandement.

métropole le théâtre d'engagement principal de l'armée de Terre. Sans juger de son efficacité, cet engagement contribue largement à fragmenter les régiments, réduire leur capacité d'entraînement et sans doute user les hommes et les femmes.

En 2016, des régiments sont engagés simultanément dans une opération de guerre avec engagement direct au Sahel, une opération de stabilisation difficile en République centrafricaine, une opération d'appui au Levant et une opération de sécurité en métropole. La période est néanmoins aussi celle d'un renversement des perceptions, d'un arrêt des suppressions d'effectifs et d'un réinvestissement.

5. Conclusions et recommandations

La fonction première de l'armée de terre est de fournir des unités d'une classe systématiquement supérieure à celle des unités ennemies qu'elle est susceptible de rencontrer, avant d'assurer à chaque fois la victoire tactique au moindre coût humain, tout en conservant la masse critique nécessaire à une victoire opérationnelle contre le maximum d'armées ennemies, étatiques ou non. Le régiment est à la confluence de cette double exigence particulièrement difficile à tenir depuis la disette budgétaire qui frappe les armées depuis 1990 et la fin de la conscription.

De fait, l'armée de réserve prévue pour la DOT a été dissoute ainsi qu'une grande partie de l'ex 1^{ère} armée et les forces de souveraineté ou prépositionnées ne sont plus que des corps-cadres. La force opérationnelle terrestre actuelle est du même ordre de grandeur que la Force d'action rapide de 1989. Outre des capacités de transport toujours limitées, la contrainte majeure qui s'opposait alors au déploiement était l'impossibilité (politique et non technique) d'engager des appelés hors de la stricte défense des frontières. Elle est dans l'impossibilité d'engager en nombre et rapidement les équipements majeurs nécessaires, tandis que les hommes et les femmes, désormais tous professionnels, sont très sollicités par fragments de régiments dans des missions multiples (opération *Sentinelle*, tournantes, servitudes diverses) qui rendent encore plus difficile la transformation du régiment en GTIA engageable au combat.

Au bilan, il n'est pas certain qu'en associant les unités de l'échelon d'urgence, les unités déjà déployées à proximité du théâtre et les régiments en phase « projetables », il soit possible de déployer rapidement beaucoup plus que la division Daguet en 1990, avant d'atteindre au bout de six mois le volume de 15 000 combattants prévus par le contrat opérationnel du Livre blanc, soit une « disponibilité tactique opérationnelle » d'environ 15 GTIA relevables.

Ces 15 GTIA, comme ceux des précédentes opérations, seraient d'excellent niveau tactique, de Classe 5 à 7 pour les régiments blindés-mécanisés ou les régiments *Scorpion*, ce qui sera suffisant à chaque fois pour gagner les combats contre pratiquement tous les ennemis potentiels décrits par la note d'analyse n°2¹⁹, hormis l'hypothèse d'un affrontement très hypothétique contre une puissance majeure (Scénario 1) face à des unités de classe équivalente ou à peine inférieure.

Cette masse, définie comme « *la capacité à générer et entretenir les volumes de force suffisants pour produire des effets de décision stratégiques dans la durée*²⁰ », est historiquement faible. Elle ne permet pas de réaliser des campagnes de stabilisation qui n'exigent pas forcément des unités de classe tactique élevée mais des effectifs. Elle réduit également le nombre d'ennemis que la France peut vaincre seule. Pour l'instant, en soixante et un ans, l'armée de Terre a affronté des adversaires de classe 1 à 3, forts d'au maximum une dizaine de groupes. Elle a dû affronter également des centaines d'attaques de très petites envergures dans les missions de sécurisation mais ce sont celles-ci qui lui ont causé, et de loin, le plus de pertes.

Au terme de cette étude, il apparaît que le défi de l'armée de terre consiste à maintenir la supériorité des unités « hauts de gamme », d'en augmenter autant que possible le nombre et de disposer également d'unités de gamme tactique « milieu de gamme » en grand nombre, le tout dans un contexte de ressources en hausse mais toujours limitées.

¹⁹ Note d'analyse n°2 : *Dans un contexte national et international en forte évolution, très imprévisible et toujours plus complexe, quels engagements pour l'armée de Terre sur le territoire national (TN) et à l'international demain ? Comment s'y préparer ?*

²⁰ Etat-major de l'armée de Terre, *Action terrestre future*, p. 37.

La première manière et la plus économique et la plus rapide d'augmenter le nombre d'unités immédiatement opérationnelles est de faire en sorte que les régiments qui ne sont plus capables de se déployer en ordre de combat le redeviennent. Cela passe par le renforcement de leur rôle de structure-mère, en conjonction éventuellement avec celui des brigades.

La seconde manière consiste à créer des unités nouvelles. Dans un contexte de ressources humaines et budgétaires forcément limitées, cela implique d'innover radicalement voire d'innover en rupture.

5.1. RENFORCER LES STRUCTURES-MERES

La structure-mère est la structure qui assure les besoins de la vie courante et de la préparation au combat. Elle est fondamentalement celle du « facteur Humain » de l'équation de l'efficacité tactique. De la même façon que les réformes de rationalisation ont constitué le facteur le plus rapide d'affaiblissement des forces disponibles, le réinvestissement dans les structures-mères constitue le moyen le plus rapide et le plus économique de remontée en puissance, avant même la recapitalisation par les équipements.

Deux voies paraissent possibles, par ailleurs souvent compatibles :

5.1.1. Réinvestir dans le régiment

Refaire coïncider autant que possible le régiment-base et le régiment-combat, lui redonner une identité forte et le relier à son environnement.

Cela suppose d'abord de rééquiper le régiment de tous ses équipements de combat et en particulier de ses véhicules (donc de fait de mettre fin à la PEGP), de reconstituer une chaîne de maintenance intégrée de l'association équipage-véhicule jusqu'à une section régimentaire au sein de la compagnie de soutien reconstituée sous le commandement du chef de corps. Cela suppose aussi évidemment que les effectifs « prêts à partir » des unités élémentaires soient complets et donc de disposer d'un volant de 10 % (minimum) pour palier l'absentéisme.

Ces unités élémentaires prêtes à partir sur très court préavis doivent acquérir, développer et maintenir en permanence leurs compétences collectives. Cela implique d'abord de réduire tout ce qui ne contribue pas à la préparation au combat par une recherche permanente de la simplification administrative et de la réduction des missions annexes. Dans le même temps, le maximum de facilité doit être offert au commandant d'unité pour s'entraîner de manière autonome dans le régiment ou en terrain extérieur. Le régiment doit aussi disposer en propre de quoi se déplacer (ou intervenir) localement sans forcément faire appel à ses équipements majeurs. Le régiment doit retrouver de l'autonomie budgétaire et la souplesse de pouvoir acquérir lui-même des petits équipements. Tous ces efforts seraient souvent vains sans de la stabilité. Nous croyons que l'investissement dans le régiment augmentera sensiblement la fidélisation du personnel sous contrat. Il serait peut-être utile pour la capitalisation des compétences collectives et le maintien des liens de ralentir la mobilité des sous-officiers et surtout des officiers.

Le temps accru passé en commun à effectuer des tâches exigeantes mais au cœur du métier comme l'entraînement au combat, sans évoquer évidemment les expériences opérationnelles, accroîtra mécaniquement la cohésion et l'esprit de corps. Celui-ci peut encore être renforcé en l'adossant à une structure permanente, l'unité de base, en charge à la fois du passé (salle de tradition, enseignement de l'histoire du régiment) et de l'avenir avec un rôle accru dans le recrutement local ou celui de la formation initiale. L'attachement est très lié à la formation initiale, effectuer celle-ci au corps est une charge supplémentaire mais au bénéfice de l'attachement au régiment. La fierté

s'accroît aussi par la tolérance à la différenciation visible, en particulier dans les tenues. Peut-être peut-on envisager aussi l'idée d'un colonel honoraire (officier général retiré du service, ancien chef de corps) qui représenterait le régiment dans la durée.

Le régiment peut beaucoup plus se relier à son environnement et contribuer ainsi beaucoup plus fortement à la visibilité des armées, au renforcement des liens avec la nation et donc *in fine* à son soutien, indispensable pour disposer des ressources budgétaires, humaines (recrutement) mais aussi symboliques nécessaires. Le régiment doit être le plus ancré possible dans l'écosystème social local. Il doit d'abord être visible. Il le sera par l'accroissement des entraînements locaux, il peut l'être encore plus par la possibilité de vivre et sortir hors du régiment en tenue (« un soldat français ne se cache pas »). L'ancrage sera accru encore par une plus grande stabilité, la facilitation de l'accès à la propriété, le travail des conjoints, la participation à la vie politique, des partenariats-parrainages entre le régiment ou ses unités élémentaires et des structures locales à des fins d'échange mais aussi de formation (dans les hôpitaux ou avec les journalistes par exemple dans un sens, classes de cadets dans l'autre). Avec le retour des moyens autonomes au sein du régiment, il peut être possible à nouveau de réaliser des petites choses concrètes au profit de l'environnement civil, sans trop pénaliser la priorité de la formation et de l'entraînement.

Tous ces éléments correspondent aux souhaits de la quasi-totalité des officiers et sous-officiers interrogés dans le cadre de cette étude. Ils correspondent aussi largement à l'idée d'un retour au régiment tel qu'il fonctionnait avant le début des « réformes de rationalisation » et qui est déjà engagé dans la loi de programmation militaire. En réalité, ce sont ces réformes qui constituaient un grand bond en arrière de plus d'un siècle en renouant avec l'organisation défailante du Second Empire. Il faut admettre à terme que la structure matricielle, déjà très contestée dans le monde de l'entreprise, est la moins adaptée à une organisation où la turbulence est la règle et où il est question de vie et de mort.

Tout cela a évidemment un coût mais c'est un coût apparent. En réalité, l'organisation actuelle a aussi engendré des coûts multiples liés à la rigidité (coûts de transaction en temps) ou, au contraire, au désordre des mobilisations imprévues mais surtout au stock inactif que constituent des unités qui ne peuvent être engagées. En termes d'efficience, il est préférable de disposer de 25 régiments capables de se transformer très rapidement en 25 GTIA que de 30 régiments qui ne peuvent en former, difficilement, que 15.

5.1.2. Donner la priorité à la brigade

La deuxième structure-mère à la confluence de la structure de combat est la brigade. Tout en rééquipant les régiments et en investissant dans leur identité, il est effectivement possible de les rendre moins coûteux à l'emploi en mutualisant un certain nombre d'éléments au sein d'une entité commune, à condition que tous ses éléments soient colocalisés. Cette entité commune est la brigade et son organe de mutualisation pourrait être une unité de base, un nouveau RCS, sous le commandement de son chef.

C'est sensiblement le système des forts américains qui offre l'avantage de permettre des synergies. La question de la structure des GTIA n'a pas été évoquée dans la partie précédente. Dans l'absolu, la structure du régiment devrait coller le plus possible à celle du GTIA à dominante blindée ou infanterie qui sera engagé. C'est la meilleure manière, et à condition encore une fois de disposer des équipements, du temps et de l'espace, de développer des savoir-faire collectifs. Tous ceux qui ont servi dans des régiments interarmes organiques (dont l'auteur de cette étude par trois fois) peuvent témoigner de l'efficacité de cette structure en termes d'apprentissage. Cette organisation engendre cependant un certain nombre de coûts, notamment en termes de logistique et de maintenance d'un parc diversifié. Dans les faits et alors que les engagements sont très variés, il est difficile de disposer d'emblée de la structure optimale. Il n'est pas possible non plus d'isoler des

cellules spécialisées, y compris jusqu'au niveau de l'unité élémentaire, de leur structure de formation de leur métier d'origine sans pertes de compétences ou au moins de divergences de méthodes.

A condition de disposer d'infrastructures adaptées et, en particulier, d'un espace d'entraînement suffisant, le regroupement des régiments en un même endroit permet de surmonter un certain nombre de difficultés, soit en disposant de « centres de métier » pour les appuis qui permettraient d'accueillir le personnel des batteries ou des sections détachés dans les régiments interarmes ou, au contraire, de permettre de constituer rapidement des modules de forces à partir de régiments homogènes avec des hommes et des femmes qui avec un système d'« abonnements » se connaissent déjà bien et ont eu le temps de s'entraîner ensemble. On notera que les brigades américaines colocalisées sont constituées de bataillons interarmes organiques (et même jusqu'à l'échelon SGTIA dans les bataillons équipés de véhicules *Stryker*). Même si le régiment se verrait retirer un certain nombre de prérogatives, cela ne pénaliserait pas forcément beaucoup l'esprit de corps. L'attachement à la brigade s'en trouverait largement augmenté et il serait préférable que cette grande communauté tactique coïncide autant que possible avec une grande communauté culturelle.

A long terme, l'organisation en bases de brigades est probablement la plus efficiente. Elle supposerait cependant de procéder à des investissements considérables en infrastructures et à de nouveaux nombreux transferts de régiments succédant à plusieurs autres phases de grands mouvements. Elle induirait aussi la fin définitive du maillage territorial au profit d'une douzaine de pôles militaires, une moindre visibilité et un moindre ancrage dans la nation. Si elle peut être envisagée comme un modèle à atteindre à long terme, cette solution paraît donc difficilement applicable à court terme.

5.2. LES EXTENSIONS POSSIBLES DU REGIMENT

Hors le renforcement des régiments actuels, les marges budgétaires mais aussi humaines sont très limitées pour imaginer augmenter la masse opérationnelle de l'armée de Terre par la formation de nouveaux corps d'active. Le domaine Action terrestre future décrit plusieurs pistes comme l'emploi de contractuels privés, l'assistance militaire opérationnelle (AMO) et l'engagement en coalition.

Dans le cadre du système régimentaire, il est possible d'explorer d'autres pistes, en prenant comme hypothèse qu'il n'est pas toujours nécessaire d'engager systématiquement des unités de classe 5 au minimum. L'essentiel est d'engager des unités de deux classes au-dessus de celles de l'ennemi afin d'être certain de conserver la supériorité au contact. Face à des groupes de classe 1 ou 2, comme ces adversaires envisagés dans les scénarios 2, 3 et 5 (et même éventuellement 4) des unités de niveau 4 de classe 3 ou 4 suffisent avec cet avantage qu'il est sans doute possible d'en disposer plus facilement.

La notion de classe, qui représente une capacité, est à distinguer de celle de niveau, qui représente un volume de forces.

Deux voies peuvent être envisagées à partir du système régimentaire : la formation d'unités dérivées, de réserve ou hybride, et le développement des capacités des unités élémentaires.

5.2.1. Former un bataillon de réserve dérivé

Selon le vieux principe de la dérivation, il peut être possible à un régiment de générer un bataillon de réserve à côté de son GTIA d'active. Cela suppose bien sûr de disposer des effectifs de réservistes

suffisants renforcés d'un « détachement de commandement » d'active prévu pour cela au régiment (et donc en surplus). Cela suppose aussi de disposer de l'équipement stocké, en particulier les véhicules, au régiment. Cet équipement n'aurait pas forcément besoin d'être du « dernier cri », il pourrait même être acquis sur le marché de l'occasion. Les RIAD des années 1980 en AML et camions pourraient encore être efficaces avec les moyens de l'époque. Le plus important est de disposer de combattants compétents et motivés. La mission prioritaire de ce bataillon dérivé, dont le nom serait lui-même dérivé de celui du régiment, serait la « nouvelle DOT » mais, à condition de surmonter un blocage essentiellement psychologique, pourrait être engagé en opération de stabilisation, voire dans certaines conditions en opération de guerre.

5.2.2. Former un bataillon dérivé local

De la même façon et à l'aide de ce même détachement de commandement, il est possible de constituer sur un théâtre d'opérations des unités recrutées localement, à la manière des « Fils de l'Irak » qui ont permis aux forces américaines de suppléer leur manque d'effectifs en Irak à partir de la fin de 2006. Les recrues locales seraient soldées par la France et intégrées dans des unités à commandement mixte soit par unités élémentaires en renforcement des GTIA, à la manière des bataillons de la guerre d'Indochine, soit en bataillons autonomes rattachés à des régiments français. Le grand avantage serait de disposer de troupes supplétives peu coûteuses (y compris en termes d'impact de pertes) et parfaitement adaptées au milieu local.

5.2.3. « Doper » les sous-groupements

Face à des groupes ennemis de classe 1 (bandes peu nombreuses et/ou mal équipées et peu compétentes), voire en harcèlement de groupes de classe plus élevée, des sous-groupements peuvent suffire. Trois SGTIA augmentés, à la manière de la compagnie parachutiste d'infanterie de marine (CPIMa) au Tchad en 1970 ou de la Task Force Arès dans le sud-Afghan de 2003 à 2006, peuvent être beaucoup plus efficaces qu'un seul GTIA.

Avec l'augmentation d'efficacité liée au renforcement du régiment et à la recapitalisation technique en cours, en particulier avec le programme *Scorpion*, les sous-groupements peuvent approcher par eux-mêmes une classe 4, ce qui les rend déployables de manière autonome dans certaines conditions. On reprendrait ainsi la tendance longue, un temps ralentie, de réduction de la densité des forces. Cela correspond à l'axe de recherche américain de la *Close Combat Lethality Task Force* destinée à faire effectuer un saut qualitatif aux unités de combat rapproché, concrètement d'élever l'infanterie au standard des forces spéciales. Ce SGTIA + serait renforcé en puissance de feu et en effectifs, éventuellement en robots roulants ou volants. Il serait facilement connectable, jusqu'au plus petit échelon, à des appuis extérieurs.

5.2.4. Le régiment au centre d'une structure de primo-intervenants

A l'exception du 13 novembre 2015, au contraire de ce que l'on imaginait lors de la conception de la DOT, la France n'est pas attaquée à l'intérieur par des commandos infiltrés mais par des microcellules tactiques, souvent des individus seuls. Ces unités sont de classe 0 (ce qui ne veut pas dire nulle mais très petites) et pourtant elles ont un effet stratégique à chaque fois par l'émotion qu'elles provoquent. Hors la prévention, qui dépasse le cadre de cette étude, et la protection de sites précis, il est impossible d'imaginer de prévenir une telle menace sans mettre en place une forte densité de primo-intervenants (d'autres classe 0 en fait). C'est en partie la mission des groupements *Sentinelle*. Il est sans doute possible de renforcer encore cette capacité d'intervention par une

section en alerte permanente (l'ancienne « section en disponibilité opérationnelle ») susceptible d'intervenir en quelques minutes dans un rayon de quelques kilomètres (et donc disposant de véhicules légers dédiés) dans un cadre juridique qui doit être clarifié (l'« assistance à personne en danger » par exemple, qui permettrait d'intervenir *a priori* sans attendre une réquisition).

Dans les faits, si cette menace persiste et même se développe, il est difficile d'imaginer un maillage suffisant sans autoriser le port d'armes hors service, comme les forces de sécurité intérieure, ou de multiplier les ports d'armes pour des civils (solution tchèque ou israélienne), réservistes et/ou anciens militaires certifiés et contrôlés par le régiment d'origine.